

**Les frontières de l'entreprise**  
**Stage FGTE-CFDT – 8-12 avril. 2019**

Session coordonnée par Nicole MAGGI-GERMAIN, Juan Sebastian CARBONELL (Univ. Paris 1 - ISST), Etienne RUSSO (FGTE-CFDT)

	Lundi 8 avril 2019	Mardi 9 avril 2019	Mercredi 10 avril 2019	Jeudi 11 avril 2019	Vendredi 12 avril 2019
9h	<p style="text-align: center;"><b>9h30 h</b></p> <p>Accueil et présentation du stage</p> <hr/> <p>Tour de table et présentation des problématiques</p>	<p>L'entreprise vue par la sociologie</p> <p style="text-align: center;"><i>Jean-Michel DENIS</i> Sociologue – Univ. Paris Est-Marne-la-Vallée et LATTIS</p>	<p>Les niveaux de représentation du personnel et la « fabrique » de l'entreprise</p> <p style="text-align: center;"><i>Franck PETIT,</i> Juriste, Univ. Aix-Marseille</p>	<p>Le devoir de vigilance de l'entreprise</p> <p style="text-align: center;"><i>Débats et échanges entre et avec les stagiaires</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Clémence CALZARONI et Claire de HAUTECLOCQUE</i> Greenflex</p>	<p>L'entreprise : approche comparée et mise en perspective</p> <p style="text-align: center;"><i>Olivier FAVEREAU</i> Économiste – Univ. Nanterre</p>
12 h 30					
14h	<p>L'entreprise vue par le Droit</p> <p style="text-align: center;"><i>Nicole MAGGI-GERMAIN</i> Juriste (ISST-Univ Paris 1)</p>	<p>L'entreprise vue par ses relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants</p> <p style="text-align: center;"><i>Juan Sebastian CARBONELL</i> Sociologue (ISST-Univ Paris 1)</p>	<p>L'entreprise est-elle démocratique ?</p> <p style="text-align: center;"><i>Sophie BEROUD</i> Politiste, Univ. Lyon 2</p>	<p>Table ronde autour du projet Human sea (Rendre la mer humaine)</p> <p style="text-align: center;"><i>Olga FOTINOPOULOU BASURKO</i> Juriste, Univ. du Pays Basque espagnol <i>Corinne ARCHAMBAUD,</i> (Secrétaire nationale de l'Union Fédérale Maritime CFDT)</p>	<p style="text-align: center;">14 h 00 Bilan</p> <hr/> <p style="text-align: center;">FIN 15 h 00</p>
17 h 30	<hr/> <p style="text-align: center;">17 h 30 Synthèse</p>	<hr/> <p style="text-align: center;">17 h 30 Synthèse</p>	<hr/> <p style="text-align: center;">17 h 30 Synthèse</p>	<hr/> <p style="text-align: center;">17 h 30 Synthèse</p>	

## PRÉSENTATION DE LA SESSION

### Public :

Membres de la FGTE mais également d'autres fédérations (FGA - agriculture, secteur du bois, FGMM, etc.) susceptibles d'être intéressés par le thème.

### Objectifs :

Ce « stage-recherche » vise à « nourrir » l'organisation syndicale de réflexions pluridisciplinaires autour de la question de l'entreprise et de son contrôle, permettant ainsi d'apporter du contenu scientifique pour la construction de la réflexion syndicale. De manière plus précise, il s'agit de permettre aux militants de saisir les logiques à l'œuvre afin d'être en capacité de peser dans le processus décisionnaire, notamment au sein des instances représentatives du personnel.

Il s'agit également de former des personnes susceptibles de prendre des responsabilités au sein de l'organisation, l'objectif est également d'essayer de renouveler les participants.

### Thématiques

Le droit ne définit pas l'entreprise en tant que telle mais l'appréhende sous sa forme juridique (SA, SARL, etc.). Dépourvue d'existence juridique, elle n'en a pas moins une consistance juridique. Lorsque le droit se saisit de l'entreprise, c'est pour donner un statut et un cadre juridique à la société, c'est-à-dire à une activité essentiellement appréhendée dans sa dimension économique et dans l'intérêt des associés et des actionnaires. Or la réalité protéiforme de l'entreprise s'étend bien au-delà de l'horizon borné de la société personne morale, Par ailleurs, en même temps que l'entreprise voit ses formes et ses modes d'organisation interne fortement évoluer, on assiste aussi à une mutation de la responsabilité (juridique, économique, sociale et environnementale) et du contrôle qu'elle exerce en interne comme en externe (filiales, prestataires, etc.).

*À noter : chaque demi-journée donnera lieu à un travail de synthèse (élaboration de trois diapos) organisé par différents groupes et présenté vendredi en début d'après-midi.*

### Lundi :

- ✓ **Matin (9 h 30) :** l'accueil des participants sera suivi d'une présentation de l'ISST et de la session. Suivra un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la formation. L'idée est de permettre à chacun de faire part de son expérience et de ses questionnements au regard du thème du stage.
- ✓ **Après-midi :** l'intervention se proposera de montrer que le Droit retient, sans pour autant la définir, une approche très pragmatique de « l'entreprise » qui contribue, au gré des contentieux ou même des réformes législatives, à la rapprocher des frontières économiques de l'entreprise.

*Mardi :*

- ✓ Matin : l'intervention vise à mettre en relief la prise en compte tardive, par la sociologie, de l'entreprise en tant qu'objet social, forme socialement et historiquement située et évolutive.
- ✓ Après-midi : À partir de l'exemple de la sous-traitance, l'intervention cherche à montrer comment les évolutions de l'entreprise ces trente dernières années affectent tant l'organisation du travail que les relations d'emploi et l'activité syndicale. En effet, la sous-traitance en cascade a remis en cause les frontières de l'entreprise héritées des Trente Glorieuses, redéfinissant les cadres de l'intervention syndicale dans les entreprises

*Mercredi :*

- ✓ Matin : en présentant les différents niveaux de représentation du personnel, l'intervention cherchera à montrer comment ces niveaux contribuent aussi à construire une représentation de l'entreprise qui offre différentes voies aux représentants du personnel pour peser sur le processus décisionnaire.
- ✓ Après-midi : l'intervention proposera d'ouvrir la réflexion sur l'entreprise comme lieu d'exercice de la démocratie.

*Jeudi :*

- ✓ Matin : la question du devoir de vigilance – récente obligation imposée par le droit aux sociétés mères – sera l'occasion, à partir de l'expérience de la société Greenflex, de réfléchir aux pratiques des entreprises dans lesquelles travaillent les stagiaires et, plus largement, à leur responsabilité « sociétale ». L'analyse d'accords transnationaux, notamment, permettra de réfléchir à des formes de responsabilités qui contribuent à transformer l'entreprise et ses fonctions.
- ✓ Après-midi : la lente et difficile réglementation au niveau international de l'activité maritime et des conditions de travail gens de mer peut constituer un terrain d'observation intéressant d'évolutions qui concernent aujourd'hui les entreprises en général. La demi-journée portera sur l'analyse des conditions de travail sur les navires grâce à l'organisation d'une table ronde rassemblant divers acteurs du programme *Human Sea* qui part du constat selon lequel le développement d'activités humaines en mer conduit à une transformation du droit de la mer et du droit maritime. Le but du projet est d'étudier le droit international au regard des nouveaux usages de l'espace marin et des perspectives d'évolution de ceux-ci. Les chercheurs participant au projet ont pour objectif la refonte du droit de la mer et le droit maritime, vers le droit futur de l'océan.

*Vendredi :*

- ✓ Matin : Une ouverture sera réalisée à la fois par une présentation de l'entreprise dans d'autres pays de l'union européenne et grâce à une mise en perspective au regard de possibles évolutions de la définition et des missions de l'entreprise.
- ✓ Après-midi : Bilan et clôture de la session.

FIN DE LA SESSION : 15 H